

université de BORDEAUX

Accord-cadre N°2023-039 : Fourniture et livraison d’ouvrages scolaires et non scolaires imprimés

université de BORDEAUX

SOMMAIRE

Fourniture et livraison d’ouvrages scolaires et non scolaires imprimés pour l’Université de Bordeaux

Mise en place et modalités d’exécution

- Présentation
- Objet du marché
- Caractéristiques du marché
- Modalités de commande et facturation
- Délais d’intervention et pénalités
- Contacts et périmètres du marché
- Pièces du marché

MISE EN PLACE ET MODALITES D'EXECUTION



Accord-cadre N°2023-039 – Présentation

- Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison d'ouvrages destinés aux bibliothèques, centres de documentation et à l'ensemble des composantes et services de l'Université de Bordeaux. Le marché porte sur des documents neufs tous supports en langue française ou édités en France y compris livres accompagnés de CD, DVD, cartes, numéros de revues hors abonnements.
- Ce nouveau marché, en renouvellement du marché n° 2019-068, est utilisable par toutes les entités de l'Université. Le marché est conclu pour une période de 2 (deux) ans à compter de sa notification, renouvelable 1 (une) fois par reconduction tacite, soit 4 (quatre) années maximum au total.

- Date de début : 31 Janvier 2024
- Date de fin : 31 Janvier 2028

Informations d'ordre technique

DIRECTION DE LA DOCUMENTATION
Delphine FLAUD; Anne LEGUEIL ; Sylvie CARRILHO
☎ 05.56.84.85.81
☎ 05.56.84.85.96
✉ anne.legueil@u-bordeaux.fr / delphine.flaud@u-bordeaux.fr / sylvie.carrilho@u-bordeaux.fr

Informations d'ordre juridique

Antoine CHENIN
Direction des Achats
Service Achats/Marchés – nom du service
Contactez votre interlocuteur directement sur GLPI dans la rubrique 03bis Achats/Marchés

Marché 2023-039 – Présentation (suite)

Codes nomenclature :

NACRES	**Lots 1 et 2**	**CE.03**	DOCUMENTATION : Livres non scolaires imprimés
	Lot 3	**CE.01**	DOCUMENTATION : Livres scolaires imprimés de toutes matières*

- **Article D314-128 du code de l'éducation :** Sont considérés comme livres scolaires, au sens du quatrième alinéa de l'article 3 de la loi du 10 août 1981 sur le livre, les manuels et leur mode d'emploi, ainsi que les cahiers d'exercices et de travaux pratiques qui les complètent ou les ensembles de fiches qui s'y substituent, régulièrement utilisés dans le cadre de l'enseignement primaire, secondaire et préparatoire aux grandes écoles ainsi que les formations au brevet de technicien supérieur, et conçus pour répondre à un programme préalablement défini ou agréé par les ministres intéressés.La classe ou le niveau d'enseignement doit être imprimé sur la couverture ou la page de titre de l'ouvrage.

Exclusions du périmètre contractuel :

- Les livres en langue étrangère ou publiés à l'étranger,
- Les livres numériques,
- Les livres en vente directe : publications avec mise à jour, publications de sociétés savantes et scientifiques, publications d'associations, publications vendues directement par l'auteur, fournies exclusivement par l'éditeur y compris les publications des organismes publics et para publics,
- Les ressources documentaires produites par des associations,
- Les publications à diffusion restreinte,
- Les publications Université de Bordeaux,
- Les ouvrages signalés comme épuisés ou manquants dans la base bibliographique Electre ou absents de la base Electre,
- Les ouvrages en souscription et ne relevant pas du circuit normal de distribution,
- Les publications antérieures à 1970,

Accord-cadre N°2023-039– Caractéristiques du marché

Titulaires du marché et allotissement :

LOT	Libellé du lot	Titulaire	Date de prise d'effet du marché	Date de fin du marché
Lot N°1	Livres non scolaires imprimés des périmètres disciplinaires sciences et techniques, sciences du vivant et de la santé, droit, science politique, économie, gestion, à usage administratif et professionnel, à usage de l'INSPÉ de l'académie de Bordeaux (en langue française ou édités en France).	SARL LIBRAIRIE MOLLAT	31/01/2024	30/01/2028
Lot N°2	Livres non scolaires imprimés tous secteurs disciplinaires avec une dominante en sciences humaines et sociales, à destination de la bibliothèque universitaire des Sciences de l'Homme (en langue française ou édités en France).	SAS LA MACHINE A LIRE	01/02/2024	31/01/2028
Lot N°3	Livres scolaires imprimés (en langue française ou édités en France).	SARL LIBRAIRIE MOLLAT	31/01/2024	30/01/2028

Accord-cadre N°2023-039– Modalités de commande et facturation

- **Nature et forme des prix :** Le marché est traité à prix unitaires fermes appliqués aux quantités réellement livrées (cf. annexes financières)

Les besoins couverts par l'accord-cadre font l'objet d'une règlementation spécifique quant au prix, à savoir la loi n°81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre (dite loi Lang), modifié par la loi n°2003-517 du 18 juin 2003, ayant instauré le principe de prix unique de vente au publique. L'article 3 cette loi dispose que le rabais maximum que le détaillant peut consentir à l'acheteur final sur le prix de vente au public est de 9%.

Ces dispositions s'appliquent au marché, dans la mesure où l'acheteur final est un acheteur public et concerne l'acquisition de livres non scolaires imprimés, achetés pour ses besoins propres, pour un établissement d'enseignement ou de recherche et excluant la revente.
Les règles précitées s'appliquent également aux livres scolaires imprimés, sauf en ce qui concernent le plafonnement des rabais accordés par les fournisseurs, ceux-ci étant libre.

- **Taux de remise accordée sur le prix public appliquée par lot :**

N° du lot	Remise accordée
1	9 %
2	9 %
3	26 %

Accord-cadre N°2023-039– Modalités de commande et facturation

- **Modalités de commande / Facturation**

Etapes de la procédure	Acteur	Détails de la tâche	Observation
Passation de commande :	Structure	EJ commande émis au fur à mesure des besoins	Selon les lots, les commandes sont notifiées au titulaire par commande électronique (notamment depuis le site internet du fournisseur ou via la base Electre), par courriel ou courrier. Aucune livraison ne pourra être réalisée sans commande. Pour les ouvrages non disponibles immédiatement : le titulaire devra fournir à l'émetteur de la commande, dès constatation, des indications explicites de la cause de l'indisponibilité (à titre d'exemples : en attente de réponse de l'éditeur, en commande, indisponible, en recherche d'occasion…). Une demande de devis peut être exprimée, par voie électronique, par courrier, par chaque service de l'Université auprès du titulaire. La réponse devra être adressée dans un délai maximum de 7 jours calendaires. **Pour toutes les commandes passées Hors marché** : pour rappel et pour faciliter le visa des EJ, la zone commentaires de GFC dépenses doit être systématiquement renseignée en vous appuyant sur les exclusions énoncées auparavant.
Vérification de la livraison :	Structure	Vérification de la livraison	Les réclamations suivantes peuvent être notamment formulées : • réclamations sur les marchandises reçues en mauvais état (page blanche, manquante, déchirée, cahiers inversés, brochages, etc..) pouvant aller jusqu'au refus de la livraison avec retour aux frais du titulaire, • réclamations sur les écarts en quantités par rapport au bon de commande, • réclamations sur la livraison erronée d'un document non commandé ou différent de celui commandé, • réclamations relatives au défaut de réception. Le délai imparti pour procéder à ces opérations de vérification est de quinze (15) jours maximum à compter de la livraison des ouvrages. A défaut, l'admission est réputée acquise.
Facturation :	Titulaire	Emission de la facture	Après admission des livraisons

Accord-cadre N°2023-039– Délais d'intervention et pénalités

- **Délais**

Dans le cadre du marché, le titulaire est tenu de respecter les délais suivants :

Type de délai	Librairie Mollat	La Machine à Lire
Délais de livraison pour un ouvrage en stock (à partir de la commande)	2 jours ouvrés.	1 jour ouvré
Délais de livraison pour un ouvrage hors stock mais signalé disponible dans Electre (à partir de la commande)	7 jours ouvrés maximum, qui peuvent être ramenés à 5 jours pour les plus gros distributeurs 12 jours ouvrés maximum pour les ouvrages de diffusion restreinte et étrangers	lorsque les articles ne sont pas en stock, le délai moyen de livraison varie entre 5 jours ouvrés pour les ouvrages des éditeurs distribués, et jusqu'à 8 jours ouvrés pour les ouvrages des petits éditeurs non distribués.
Délais de livraison en cas de demande ponctuelle urgente d'un ouvrage en stock (à partir de la commande)	Livraisons Bordeaux Métropole : 24h ouvrés, pour les ouvrages en stock et en faible quantité Livraisons réalisées hors Bordeaux Métropole : 48h ouvrés, pour les ouvrages en stock et en faible quantité	Pour toute livraison dans Bordeaux intra-muros, le délai de livraison pourra être dans la demi-journée ouvrée suivant la commande. Pour une livraison sur un autre site métropolitain, le délai sera de 1 jour ouvré.
Délais d'envoi d'une attestation d'incapacité à livrer (à partir de la commande)	30 jours ouvrés maximum	2 jours ouvrés

- **Pénalités**

En cas de non-respect des délais ou de non-exécution des prestations, des pénalités sont susceptibles d'être appliquées. Pour connaître les modalités de pénalités, consultez **l'article 15 du CCAP**. En complément, les gestionnaires sont invités à contacter la direction des Achats, via ticket GLPI (rubrique 2- Réclamations marchés) en y joignant impérativement une Fiche incident complétée, dont le modèle est disponible sur l'intranet, rubrique Boîte à outils (« Un problème avec un fournisseur ? ») .



Accord-cadre N°2023-039– Contacts et périmètres du marché

Lots 1 et 3

15 rue Vital Carles 33 080 Bordeaux cedex
☎ 05.56.56.40.40 - 🖷 05.56.56.40.89 - 🌎
www.mollat.com/www.mollatpro.com
du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
Vos interlocuteurs :
Sarah DEJEAN (☎ 05.56.56.40.84 - ✉ s.dejean@mollat.com)
Julien LEFEBVRE (☎ 05.56.56.40.23 - ✉ j.lefebvre@mollat.com)

Lot 2

8 place du parlement 33000 Bordeaux
☎05.56.48.03.87 – ✉ 05.56.48.16.83 - 🌎 www.lamachinealire
lundi 14h à 20h - du Mardi au Samedi 10h à 20h
Votre interlocutrice :
Clémence CHARTIER (en son absence Yolande CLIGNON)
☎ 05.56.48.03.87 - ✉ collectivites@lamachinealire.com

Accord-cadre N°2023-039 – Pièces du marché

Les pièces du marché sont accessibles sur la page intranet dédiée au marché

- Cahier des Clauses Particulières (CCP),
- Mémoires techniques des titulaires (annexe 1 à l'Acte d'Engagement)
- Remises accordées (annexe 2 à l'Acte d'Engagement)



Les informations sur les taux de remise et sur les offres techniques des fournisseurs ne doivent être en aucun cas diffusées. Le secret des affaires est associé à ces documents.